



Sainte-Luce

NOTRE PASSION COMMUNE

#24

MAI
2021

www.sainteluce.fr /  Mairie de Sainte-Luce



> *Retrospectives*

> *Points travaux*

> *Dossier*

LA REFECTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

> *Actualités*

LES ÉLÈVES DE CABRISSEAU
POSSÈDENT LEUR AIRE MARINE

> Edito

Nicaise MONROSE



« Les mois qui ont suivi le premier confinement, qui a débuté juste après les élections municipales de 2020, ont été atypiques.

La ville de Sainte Luce s'est montrée réactive dans la gestion de la situation et je vous encourage, à continuer à respecter les gestes barrières. La crise du COVID 19 n'est pas achevée.

Cette crise sanitaire a eu des effets sur la vie municipale et dans la conduite des projets communaux. La ville a dû rapidement s'adapter et offre aujourd'hui de nouveaux services, au profit des aînés et des personnes isolées, notamment à travers le CCAS.

Vous pouvez compter sur la détermination de l'équipe municipale pour poursuivre et renforcer l'action sociale et la solidarité dans ce contexte de crise sanitaire.

Malgré les difficultés actuelles, la ville entend également maintenir son programme d'investissements.

Nous réalisons nos grands projets d'aménagements : La Maison Pour Tous de Trois Rivières, le stade d'honneur, le port de pêche de Trois Rivières, sont en cours de réhabilitation. Bientôt débutera la réfection totale du réseau d'éclairage public sur l'ensemble du territoire de Sainte Luce, avec la généralisation des ampoules en LED afin d'améliorer le service et de réduire la facture énergétique.

Notre ambition est de renforcer nos actions de proximité, de créer de nouveaux espaces et de nouvelles infrastructures, pour une ville encore plus solidaire et un cadre de vie encore amélioré, pour le bien-être de nos concitoyens ».

Directeur de publication : Nicaise MONROSE, Maire de Sainte-Luce
Rédaction : Maire de Sainte-Luce
Crédits photos : Mairie de Sainte-Luce
Mise en page et impression : Caraïb Ediprint
Tirage à 6000 exemplaires, imprimés sur papier PEFC selon les normes.

Mairie Hôtel de Ville, 61 rue Schœlcher - 97228 Sainte-Luce
Tél. : 0596 62 50 01 - Fax : 0596 62 30 15 www.sainteluce.fr



> Sommaire



> RÉTROSPECTIVESp3 - p4

- L'esprit la Fête Patronale...L'esprit du Carnaval
- AML, l'association des Marins pêcheurs
- Une militante féministe à l'honneur
- 20 mars : Journée mondiale Santé bucco-dentaire

> JE RACONTE MA VILLEp5

> TRAVAUXp6 - p10

- Introduction
- Aménagement Portuaire d'Intérêt Territorial (APIT)
- La Maison pour Tous de Trois-Rivières
- Aménagement du Front de mer
- Canalisations des eaux de Grand figue
- Maison des Associations
- La nouvelle passerelle du canal Saint Claire
- Un réseau d'éclairage performant, économique et écologique !
- Vos élus : Joël LAMBERT
- Réhabilitation du Stade d'Honneur
- Réseau électrique du bourg

> VOS ÉLUSp11

- Candice CHOUX, 7ème Adjointe au Maire

> ACTUALITÉSp12 - p13

- Bienvenue à Boris et Gilles
- Collecte pour Saint-Vincent
- Petite Ville de Demain
- RDV de la bibliothèque

> INITIATIVESp14

- Aire Marine Educative (AME)

> ZOOMp15 - p16

- Le CCAS
- L'esprit de Pâques
- Règlementation des VHU

> Rétrospectives



L'esprit la Fête Patronale... L'esprit du Carnaval

L'esprit de Fête et du Carnaval étaient bien présents !

La pandémie du COVID 19 a eu raison de bon nombre d'évènements. Faire vivre « l'esprit de la Fête patronale de Sainte Luce et l'esprit du carnaval » tout en respectant les mesures sanitaires, était l'ambition de la municipalité, malgré le contexte sanitaire.

Au programme : Bwa Bwa, expositions, ateliers enfants, l'opération « Je raconte Ma Ville », concours de pêche, ambiance musicale, exposition de travestis et de costumes de carnaval.



L'esprit du carnaval de Sainte Luce était bien présent



Gros succès au concours de pêche des enfants



Des jeux de plein air pour les écoliers.
Au programme : Parachute, Ultimate Frisbee et Tchoukball



Des boulistes heureux de participer au tournoi de pétanque



Symbole de notre identité, les enfants ont découvert l'art du tressage du bakoua



Des couleurs, des paillettes... jusqu'à l'élaboration des masques, les enfants se sont amusés et ont laissé libre court à leur créativité à l'atelier masques de carnaval.



Les costumes de carnaval de l'ACCSL ont illuminé la médiathèque.



Désherber, bêcher, préparer la terre, planter... tout un travail de transmission de savoirs à l'atelier jardinage de Monésie

> Retrospectives



l'AML, l'association des Marins-Pêcheurs de Sainte Luce !

Bon Vent à l'AML et à ses membres.

« Dans le cadre de l'Association Maritime Lucéenne (AML), les professionnels de la mer souhaitent se regrouper, se fédérer. Lieu d'écoute, d'entraide, de conseils, d'informations, des formations...chacun partage la volonté de mener des actions de sensibilisation, en respect de la nature, la faune et la flore marine. Ainsi, les marins pêcheurs de Sainte Luce souhaitent soutenir leurs activités et en développer d'autres, dans les domaines aquatiques, subaquatiques, touristiques et culturelles ». ... *Pascal SIFFLET.*

Conseil d'Administration

Président : Pascal SIFFLET

Vice-Président : Cédric Saint Pierre

Trésorier : Willy Henry

Trésorier Adjoint : Patrick Henry

Secrétaire : Marie Angélique Norden

Secrétaire Adjointe : Chantal Longchamp

Assesseurs : John Chassang, Jérémie Vercouter, Alain Ludon, Roméo Morton.



Une Militante Féministe à l'Honneur

Vendredi 12 Mars / Dans le cadre de la Journée internationale des Droits des femmes, l'Association Femmes Solidaires de Sainte Luce a organisé une soirée en l'honneur de Madame Hermine VILLARSIN.

« A 25 ans, elle incarnait déjà un exemple et s'imposait, comme une voix féministe de la Martinique. Hermine débute sa carrière dans la prise en charge des toxicomanes. Mais rapidement, emboîte le combat pour les droits des femmes et le respect de leurs libertés, et notamment celui de la défense des femmes battues.

Son cheval de bataille, le droit au respect de la condition féminine, qu'Hermine, défend dans son engagement, et dans son activité quotidienne. Hermine VILLARSIN a créé de nombreuses structures, dédiées à la cause féminine, comme le 1er Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale des Femmes de la Martinique sous l'égide de l'Union des Femmes de la Martinique.

Tout au long de son parcours, elle a étendu et développé une politique de solidarité sociale active...avec pour objectif d'agir sur l'estime et la dignité de la femme battue, afin qu'elle puisse se réinsérer socialement, et assurer le maintien du socle familial.

Et dans ce domaine, Hermine a poursuivi son chemin en créant pas moins de sept structures, dont un point rencontre, Parents-Enfants pour faciliter l'exercice du droit de visite et d'hébergement, dans un lieu neutre et permettant d'éviter les contacts entre l'auteur violent et la femme victime.

Pour tous ces gestes, l'Association FEMMES SOLIDAIRES de Sainte Luce a mis à l'Honneur Mme Hermine VILLARSIN, une militante, qui est toujours en activité...figure du féminisme Martiniquais ! ».



Santé buccale et santé en générale, vont de pair

Le 20 Mars dernier, dans le cadre de la Journée mondiale de la santé bucco-dentaire, les membres du nouveau Comité Martiniquais d'Hygiène Bucco-Dentaire ont organisé une matinée d'information et de sensibilisation sur la place de la mairie de Sainte Luce. Composé de dentistes, il s'agissait de sensibiliser la population sur l'impact du système bucco-dentaire sur leur santé globale. L'occasion de rappeler les petits gestes simples à adopter au quotidien pour avoir une hygiène bucco-dentaire parfaite.





« Je raconte ma ville » est une nouvelle rubrique, conçue par la municipalité pour « faire découvrir le patrimoine, l'histoire, les richesses, et les projets de Sainte Luce.

Il s'agit d'une série de webdocumentaires, qui met en scène des élèves et leurs enseignants sur une thématique liée à la vie de la commune : biodiversité, patrimoine... et ville de demain.

De la préparation, à la visite de terrain, à la voix off pour le montage des documentaires..., les élèves sont associés aux différentes étapes...jusqu'à la réalisation finale.

Découvrez ci-contre les quatre premiers webdocumentaires :

▼
La découverte des Roches gravées et de la Forêt Montravail avec les élèves de L'école Mixte B Les Sucriers



▶ *L'Aire Marine Éducative de Sainte Luce, avec les élèves de l'école Mixte S & A Cabrisseau.*



▼
Revivez un pan de la vie du bourg de Sainte Luce, par la classe de 6ème du collège



▶ *Une immersion au quartier Trois Rivières, avec les élèves de Monésie*



Retrouvez ces webdocumentaires sur le facebook « Ville de SainteLuce » ou sur la Chaine YouTube de la Ville.



Malgré un contexte sanitaire contraignant, Nicaise MONROSE et les membres du Conseil Municipal, entendent respecter leur programme. Ainsi, la ville poursuit son programme d'aménagement ambitieux, sur l'ensemble du territoire de la commune. Certains sont déjà en travaux, d'autres au stade des appels d'offres ou au choix des prestataires. Sport, éclairage public, voirie...les élus sont mobilisés pour mener à bien différents projets qui bénéficieront à l'ensemble des Lucéens.

Les travaux de l'Aménagement Portuaire d'Intérêt Territorial (APIT) de Trois Rivières ont débuté.

Le projet de réaménagement et d'extension du port de Trois Rivières représente un investissement de près d'1 million d'euros, destiné à sécuriser l'accès au port par voie maritime, mais également en zone terrestre avec la création de box pour les marins pêcheurs, des aménagements, de zones techniques et de locaux dédiés aux activités liées à la mer.

Le projet de port de pêche vise à dynamiser l'offre et l'attractivité du port et de permettre d'ancrer le développement d'activités maritimes futures. Ce nouvel équipement vient conforter l'orientation du territoire vers la pêche, et de nouvelles formes de loisirs.

Le projet d'aménagement de la ville de Sainte Luce intègre :

- 18 box de pêcheurs répartis dans 3 bâtiments, soit 126 m² de plancher créé
- 18 places à quai pour les yoles des pêcheurs
- Un tirant de yoles
- Une mise à l'eau
- Un quai d'apportement
- Un marché aux poissons
- Une esplanade devant le marché
- La construction de douches
- Un abri de carénage
- Une aire de réception des déchets
- Des places de parkings
- L'éclairage public
- L'aménagement paysager



PLAN DE FINANCEMENT

FEAMP	684 523,20 €
ETAT	427 447,49 €
Commune	58 524,77 €
Total :	1 130 495,00 €

Une nouvelle Maison de quartier à Trois Rivières.

Ne répondant plus aux normes de sécurité, la municipalité a fait le choix de démolir le bâtiment vétuste de la Maison de quartier, et de recréer un espace cohérent, pour cet équipement majeur de la vie du quartier Trois Rivières.



Avec ce projet, la ville poursuit son action pour la redynamisation du quartier. D'ici huit mois, le quartier Trois Rivières rouvrira un de ses lieux de vies. Une grande satisfaction pour la municipalité, qui a fait du renforcement du lien social et de la cohésion dans les quartiers, une priorité.

L'objectif est de construire un équipement similaire tout en prenant en compte les adaptations d'usage et d'exploitation nécessaires.

Le programme de construction de la maison de quartier comprend :

- Une salle d'activités polyvalente de 150 m²,
- Une chapelle de 71 m²,
- Une cuisine,
- Un local de stockage
- Des sanitaires et autres locaux techniques...

PLAN DE FINANCEMENT

FETAT (DETR)	150 000,00 €
ETAT (CNDS 2019)	300 000,00 €
CTM (ACTC 2016)	419 315,00 €
FEDER	363 824,80 €
COMMUNE	20 713,50 €
Total :	1 253 851,30 €



32 pieux de six mètres ont été posé pour accueillir le nouveau bâtiment



L'aménagement du Front de mer...un projet économique, touristique, culturel et... de développement durable.

Les élus poursuivent le travail. Le projet d'aménagement du front de mer prévoit la restructuration des aménagements. La démarche consiste à conforter l'identité de la commune, ainsi que son cadre de vie de qualité.

Le projet d'aménagement du front de mer vise à restructurer l'espace public du front de mer, tout en améliorant les zones dédiées aux activités économiques, et en organisant les activités de la pêche. Il s'agit d'assurer la cohérence dans les aménagements et de favoriser et sécuriser les déplacements sur le Boulevard Kennedy.

Les élus et le cabinet poursuivent leurs concertations, qui seront présentées et débattues avec la population lors de prochaines réunions publiques.



Des travaux de canalisations des eaux à Monésie.

La municipalité va entreprendre la réhabilitation du réseau d'eaux pluviales. Il s'agit d'améliorer, déplacer et agrandir l'ensemble du réseau.

La ville souhaite faire face aux problèmes d'érosion et de dégâts causés par les eaux pluviales, sur les routes et les habitations au quartier Monésie. Ainsi, durant les 3 mois de travaux, les caniveaux seront agrandis, afin de limiter l'écoulement des eaux, les canalisations seront déplacées, et les eaux seront ensuite renvoyées dans le réseau existant de la route de Grand Figue. L'objectif est de doter le quartier Monésie d'un réseau approprié aux pluies décennales, de limiter l'action de l'eau sur l'érosion du sol et de stabiliser les berges.

Le projet :

- 177 ml de canalisations (dont 150 ml de canalisations enterrées)

- 16 regards en béton

PLAN DE FINANCEMENT

FACTC 2020	120 108,17 €
ETAT (DSIL)	145 331,53 €
Commune	46482,30 €
Total :	312 282 €

La maison des Associations, c'est pour bientôt !

La Maison des Associations va voir le jour dans les anciens bureaux du Service des Sports. Les travaux de rénovation sont en cours.

Les associations de la commune auront à leur disposition un espace dédié dans lequel elles pourront organiser des réunions, des assemblées générales, etc.



Une nouvelle passerelle au-dessus du canal Saint Claire.

Design moderne et respectueux de l'environnement, la nouvelle passerelle, adaptée aux personnes à mobilité réduite, offrira une liaison piétonne et cyclable sécurisée. Avec cette passerelle, la municipalité entend relancer le cheminement doux qui permettra bientôt de relier le bourg aux Eaux Découpées. La municipalité a pris la décision d'interdire l'accès au pont actuel, devenu dangereux.

Coût Prévisionnel : 180 000 euros.





Inscrire la Ville dans une démarche de développement durable.

UN RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PERFORMANT, ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE !

ASSURER LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET LUTTER CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE, SONT LES OBJECTIFS RECHERCHÉS DANS L'AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE.

A la suite d'un diagnostic sur l'éclairage public, la municipalité de Sainte Luce a fait le choix de rénover son réseau. Le projet vise à remplacer les mâts et les supports défectueux, les points lumineux, les armoires de commandes, et des linéaires de fils d'alimentation électrique en aérien et en souterrain. Avec plus de 1600 points lumineux dans la commune, il s'agit d'un véritable programme de modernisation. A terme, la ville sera dotée d'un éclairage de qualité tant pour l'ambiance que pour la sécurité routière et piétonne.

Prévus sur trois ans, les travaux de modernisation de l'éclairage public, ont pour objet de remettre aux normes de sécurité le réseau d'éclairage public de la ville.

LES CHIFFRES

- 1600 points lumineux
- 53 armoires de commandes
- 1600 kilomètres de réseau :
- 1080 kilomètres en aérien
- 52 kilomètres en souterrain
- Consommation annuelle en KWH : 679 329

...POUR UNE RÉFECTION DE L'ÉCLAIRAGE DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES !

Parallèlement, la ville initie la réhabilitation du réseau d'éclairage des terrains de football des Eaux Découpées, de Monésie, de Trois Rivières, ainsi que du Hall Municipal et du plateau sportif du bourg.

Avec la modernisation de l'éclairage, la ville entend doter les infrastructures sportives d'un éclairage de qualité adapté et à offrir aux sportifs, un environnement idéal, tout en répondant à des performances énergétiques.

PLAN DE FINANCEMENT

FEDER	1 079 760 €
EDF	482 400,00 €
ETAT (FEI 2020)	202 587,88 €
CTM (ACTC 2019)	141 907,40 €
Commune	58 968,72 €
Total :	1 963 340,00 €



Avis du Maire Nicaise Monrose !

2 Millions, c'est beaucoup pour de la rénovation ?

L'éclairage public occupe une place importante dans notre quotidien. Privilégier la réfection complète est aujourd'hui la solution, dans l'efficacité du service à la population.

Depuis 2014, nous avons procédé à des extensions et éclairé de nouveaux sites. A ce jour, nous avons investi plus de 230 000 euros sur des sites comme la Croisée Baron, Corps de Garde, Volcart, les Coteaux...où nous avons utilisé des ampoules à LED et nous en constatons déjà les effets sur la facture.

Prendre cette décision est un véritable défi pour l'avenir de Sainte Luce. Nous souhaitons mettre aux normes, avoir un réseau stable, appliquer des solutions sur mesure en fonction des sites à éclairer, et...bien sûr, réduire notre facture électrique.





JOËL LAMBERT

2^{ème} adjoint au Maire, chargé des travaux, des projets d'aménagement et de l'éclairage public.

Joël LAMBERT a entamé son second mandat en tant qu'adjoint au maire avec une délégation transversale, celle de l'aménagement du territoire. *La ville de Sainte-Luce bénéficie d'un cadre privilégié et soutient une ambitieuse politique d'aménagement et de services au profit des habitants de la commune. L'objectif étant de mettre à disposition des citoyens des infrastructures modernes et des services de proximité pour un développement cohérent de la ville afin de répondre aux attentes des citoyens et préparer l'avenir, nous a-t-il confié.*

Un personnel motivé

Pour l'aider dans sa tâche, Joël LAMBERT peut compter sur les agents du Service Technique de la ville. *« J'ai rencontré des agents motivés, polyvalents, investis dans leur travail et d'une grande disponibilité. La gestion du COVID 19, la pénurie d'eau en 2020 ou encore la problématique des « sargasses » ont mis en évidence l'engagement et la disponibilité de chacun dans les moments difficiles pour le bien de tous ».*

La réfection de la voirie communale, l'entretien des espaces verts, le nettoyage de la ville, l'accessibilité des installations aux personnes à mobilité réduite, la reprise de la signalétique de la ville, en sont quelques exemples. *La réalisation de tous ces travaux nécessitant une parfaite connaissance dans le montage des dossiers, la recherche de financement, le pilotage et le suivi des travaux. En matière d'aménagement, nous avons le souci d'entretenir et d'améliorer le cadre de vie des citoyens, surenchérit Joël.*

La professionnalisation des agents par la formation interne et externe, le travail sur l'organisation et le fonctionnement du service, la gestion anticipée des emplois et des compétences, la sensibilisation à la sécurité au travail, la planification et la préparation du travail...sont des thèmes sur lesquels l'élu travaille, pour améliorer l'efficacité du service à la population. *« Ce sont des actions que nous réalisons au quotidien et qui ne sont pas forcément visibles tout de suite, mais qui nous permettent de progresser, de nous projeter, pour répondre aux défis de demain ».*

• La réhabilitation du réseau d'éclairage public, une priorité.

• Concernant l'éclairage public, la ville de Sainte va procéder à la réhabilitation de l'éclairage sur tout le territoire municipal. *Ce projet ambitieux fait suite à un audit que nous avons réalisé avec le concours du Syndicat Mixte d'Electricité de la Martinique. Ce diagnostic a mis en évidence un certain nombre de non-conformité et de vétusté des installations existantes. La connaissance objective de notre réseau, va nous permettre d'établir un plan lumière sur la commune, et d'adapter la puissance de l'éclairage. Nous allons remplacer les luminaires énergivores et obsolètes, et poursuivre avec des luminaires à LED, plus économes, conclut Joël LAMBERT.*





La seconde phase de réhabilitation du stade va débiter.

PARACHEVANT LE PROJET DE RÉHABILITATION DU STADE D'HONNEUR DE FOOTBALL, LA MODERNISATION DES TRIBUNES ET LA REQUALIFICATION DU BÂTIMENT, FONT SUITE AUX TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE.

La municipalité va lancer les travaux de remise en état de la tribune et de sa couverture, ainsi que l'aménagement du bâtiment. Le projet consiste, à améliorer l'accessibilité, les flux de circulation et le confort des spectateurs, des joueurs, des arbitres... dans le respect des normes fixées par les fédérations sportives.

Le bâtiment sera agrandi, les vestiaires revus. A terme, la structure rénovée sera dotée d'une salle de musculation, de deux locaux pour les arbitres, d'une infirmerie, d'une salle de réunion, d'une salle polyvalente, de bureaux....

PLAN DE FINANCEMENT

ETAT (DETR)	150 000,00 €
ETAT (CNDS 2019)	300 000,00 €
CTM (ACTC 2016)	419 315,00 €
FEDER	363 824,80 €
COMMUNE	20 713,50 €
Total :	1 252 851,30 €

Un nouveau poste de transformation électrique dans le bourg.

POUR RÉPONDRE AU BESOIN ÉNERGÉTIQUE DU BOURG DE SAINTE-LUCE, LA MUNICIPALITÉ, EN COLLABORATION AVEC LE SYNDICAT MIXTE D'ÉLECTRICITÉ DE LA MARTINIQUE, A ÉTUDIÉ LES MOYENS DE RENFORCER ET DE RÉHABILITER LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE.

Avec ce nouvel équipement, qui sera situé du côté de la gendarmerie, ce seront quatre postes de transformation et de distribution qui fourniront le bourg de la commune en courant électrique. Les trois premiers postes sont devenus insuffisants face aux nombres d'abonnés. Cette situation génère des fluctuations, des avaries et parfois des courts circuits.

Ce nouveau poste de transformation vise à conforter et à étendre le réseau de distribution, et ainsi améliorer la fourniture en électricité en Moyenne et Basse Tension (MT / BT).

VERS UN EFFACEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DU BOURG

Les travaux d'effacement des réseaux électriques du bourg vont bientôt débiter. Prévus sur une période de quatre mois, le chantier vise à enfouir les réseaux électriques. A terme, les poteaux électriques et ceux de l'éclairage public seront effacés.

Les travaux sont coordonnés et administrés par le Syndicat Mixte d'Électricité de la Martinique (SMEM).

Les travaux d'effacement de réseau interviennent dans le cadre de la sécurisation des réseaux électriques, dans la recherche de l'amélioration des déplacements piétons et des personnes à mobilité réduite, et dans l'embellissement du bourg de Sainte-Luce.



En quoi consistent les travaux d'effacement ?

Les travaux d'effacement de réseau seront réalisés par le SMEM. Des tranchées seront opérées. Puis suivront la dépose et le passage de câbles en souterrain, ainsi que la mise en place de supports, pour l'alimentation des maisons. Les travaux concerneront une portion de la Route Départementale n7 ainsi que les rues : Jean Jacques Rousseau, Victor Hugo, Schœlcher, Jean Jaurès, Lamartine, Joliot Curie, Anatole France, Rue de la Place des Cocotiers, Boulevard Kennedy.

Ces travaux vont se dérouler selon un planning de quatre tronçons, qui vont forcément générer des désagréments pour les usagers, et pour les riverains. Il s'agit d'une gêne temporaire, qui au final, améliorera la qualité et le cadre de vie

Casimir OZIER LAFONTAINE / Délégué au Syndicat Mixte d'Électricité

CANDICE CHOUX,

*7^{ème} Adjointe au Maire,
en charge de la Communication,
de la Petite Enfance, des Personnes en
situation de Handicap, et de l'accueil
des nouveaux arrivants.*



Candice CHOUX, est une lucéenne de 36 ans. Elle a toujours été active dans la vie associative de la commune, notamment dans le social et le médico-social. Infirmière de formation, elle a travaillé quinze ans dans un service de pédiatrie, où elle a notamment côtoyé les enfants en situation de handicap.

Très tôt, de part sa famille, Candice côtoie la vie politique de Sainte Luce. Mais c'est en 2013, attiré par le concept de politique citoyenne initié par Nicaise Monrose, qu'elle fait ses premiers pas. Ensuite, elle intègre l'équipe municipale, qui partage *la volonté de faire évoluer la Politique, de casser les anciennes pratiques, et surtout d'intégrer les concitoyens dans les décisions et orientations de la commune*, nous a-t-elle confié.

Cadre de Vie

Adjointe au Maire, Candice CHOUX, s'est vue attribuer les délégations de la Communication, de la Petite Enfance, des Personnes en situation de Handicap et de l'accueil des nouveaux arrivants.

Curieuse et déterminée, Candice aime se lancer des défis. A la recherche d'efficacité, elle ne craint pas de retourner aux sources, comme pour l'obtention de son CAP de Boulangerie, qu'elle a passé en candidat libre. Armée de ses valeurs, la jeune élue, aidée de conseillers municipaux et de bénévoles, a organisé en début d'année, la remise de Coffrets COVID, au profit des ainés et des personnes en situation de handicap. *Sensibiliser au COVID 19, rappeler les messages de prévention, et donner le sourire en ce début d'année, étaient les objectifs premiers de cette opération. Et la population nous l'a rendu, avec beaucoup de générosité.*

La situation des personnes en situation de handicap anime Candice. Avec le CCAS, elle envisage de dresser un recensement sur l'ensemble du territoire. *L'idée est de pouvoir réagir rapidement, et de répondre à leurs besoins. La Ville de Sainte Luce a déjà lancé la mise aux normes des bâtiments communaux.*

A terme, on ambitionne d'être une Ville exemplaire, dans la gestion des personnes en situation de handicap, surenchérit l'élue.

Waliwa

Depuis quelques mois, avec le Chargé de Mission Matthieu NORDEN, Candice anime WALIWA, le projet de la commune, en vue de la gestion partagée et protégée de l'espace marin de Sainte Luce. Ce projet s'inscrit dans un processus de concertation avec la population et les différents acteurs de Sainte Luce, dans une orientation de développement durable, afin de protéger et de valoriser nos écosystèmes.

Waliwa, le projet de tous les Lucéens

C'est le message que nous adressons aux petits comme aux grands Lucéens. Que ce soit le littoral, les fonds marins, les plages, nos mangroves, nous devons tous agir ensemble dans notre quotidien, afin de valoriser et protéger notre patrimoine marin. Les opérations de bouturage sur les trois cayes, sont des réussites. Nous devons multiplier les actions, afin de sauvegarder et protéger notre faune et flore marines. Avec WALIWA, nous pourrions agir et décider des activités que nous souhaitons développer.

Un logo pour Waliwa... de nouvelles ambitions !

Un logo, aux couleurs de la municipalité. Bientôt un QR Code, un compte instagram et un film de présentation, avec des acteurs bien connus de la commune, permettront à chaque lucéen de découvrir les fonds marins de la commune, qui sont aujourd'hui reconnus mondialement d'intérêts biologiques, paysagers, touristiques et économiques. *Grâce à ces richesses et diversités, nous pouvons fièrement agir et décider des activités que nous souhaitons développer,* conclut Candice.



Mot de l'opposition

ARTICLE NON TRANSMIS

Deux nouvelles recrues à la mairie !

Depuis le début de l'année, la Ville accueille Boris ZÉLINE et Gilles VALLEY. Boris, en tant que Responsable du Service Financier, en charge de la gestion budgétaire et de la réalisation du budget de la commune. Gilles, adjoint au responsable du Service Technique, en charge de la conformité des bâtiments communaux, et du réseau électrique de la commune...*Deux jeunes qui ont été élevés à Sainte Luce, qui se sont formés et qui ont plaisir à s'investir et mettre leurs compétences à disposition de la commune, a confié Nicaise Monrose.*



Les élus et les Éclaireurs de l'église adventiste remercient la population de leur mobilisation



Les commerçants de Sainte Luce se sont également mobilisés et ont apporté leurs contributions à cette dynamique, à la cause, et à la collecte



Pour Éthan et Noham les jumeaux, « nous sommes fiers de participer et d'aider nos amis

Sainte Luce... Un grand élan de générosité pour Saint Vincent.

Lors de la grande Collecte organisée par la municipalité de Sainte Luce, au profit des sinistrés de Saint Vincent, la « Famille Lucéenne » a encore fait preuve de grande générosité. Des produits ménagers, de nettoyage, de l'eau mais également des produits d'hygiène...petits et grands Lucéens se sont mobilisés, pour porter leur contribution en soutien aux Saint Vincentais.

La municipalité de Sainte Luce remercie tous ceux qui se sont mobilisés pour la collecte solidaire au profit des sinistrés de Saint Vincent. L'ensemble des dons a été acheminé et distribué par le réseau Urgences Caraïbes.



Gros succès pour la Collecte Solidaire. Au total près de 2 tonnes de denrées ont été récoltées : balais, eau, produits ménagers, produits alimentaires....



Les petites mains des Éclaireurs ont conditionné des produits



Les Rdv de la médiathèque !

...Un voyage musical, avec la Compagnie des Vents !

Murielle Morelle et Luc Peseux ont fait voyager petits et grands ! « A Lé Liron la té », plus qu'un spectacle...un voyage qui fait découvrir la musique du monde : Afrique, Asie, France, et la Martinique. L'occasion de s'arrêter et de découvrir de nouveaux instruments de musique, et bien sûr, de chanter...

...et un grand moment de magie, de partage et de convivialité avec les conteuses et conteurs de l'AMI lors de la soirée Contes avant la Pleine Lune.



La ville labellisée « Petite ville de demain »

La commune de Sainte Luce a adhéré au programme « Petites villes de demain ». Ce programme a pour objectif de donner à la commune, les moyens de concrétiser des projets pour améliorer les conditions de vie de la population.

Programme de l'Etat, il a pour objectif de conforter le rôle de centralité des petites villes dans les thématiques de rénovation de l'habitat, du soutien au commerce et à l'artisanat, du renfort du maillage territorial, de la reconversion énergétique, afin de faire face aux enjeux démographiques, économiques, sociaux et écologiques.

L'appui de l'État se traduira, par un soutien à l'ingénierie notamment. Une très bonne nouvelle pour la commune de Sainte Luce.



> Initiatives



Les élèves de l'école Cabrisseau possèdent leur aire marine.



L'école Mixte A s'est engagée dans la création d'une aire marine éducative (AME) à Corps de Garde.

Le concept entre dans le cadre de WALIWA, le projet communal de protection et gestion du littoral et des fonds marins de la commune. S'étendant sur près d'un kilomètre, le concept est à la fois simple et éducatif. Ainsi, les enfants gèrent ensemble une petite zone marine littorale, ce qui va favoriser leurs connaissances à la protection du littoral et du milieu marin.

La zone de Corps de Garde a été privilégiée, parce qu'elle présente une grande diversité : espaces aménagés, espaces boisés, mangroves... mais également une grande richesse en terme de biodiversité marine et terrestre.

Qu'est-ce qu'une aire marine éducative ?

Il s'agit d'une portion du littoral, qui est étudiée et gérée par des élèves de l'école S & A Cabrisseau. Une classe de CM1 et une de CM2, et leurs enseignants se coordonnent et gèrent ensemble l'aire marine éducative. Cette démarche se fait en lien avec les autres acteurs du milieu : les pêcheurs, les plongeurs, les marcheurs, les structures et collectivités locales en charge de la mer, les scientifiques, les associations, la population qui fréquente le site...

Avec l'aide de référents, les enseignants préparent leur sorties de terrain, à la découverte du milieu marin et de ses acteurs. L'objectif étant pour les enfants de réaliser un état des lieux du site, d'acquérir des connaissances, et de réfléchir sur les enjeux, notamment en matière de protection et de valorisation de la zone.

Quels sont les objectifs ?

- Permettre aux élèves de connaître les principes et les règles pour préserver l'environnement.
- Renforcer la connaissance des enfants des milieux naturels marins et du littoral ainsi que leurs interactions
- Générer du dialogue avec les usagers, et les différents acteurs des espaces littoraux et marins.
- Mettre en place des actions de valorisation et de protection



Avec l'AME, les élèves sont au centre du dispositif. Ils pourront ainsi acquérir des connaissances et pourront agir pour protéger le milieu marin, et notre littoral. Il s'agit d'une démarche citoyenne, dans laquelle les élèves sont acteurs d'un bien partagé. Et tout le défi, est de pouvoir rassembler tous les usagers, de partager toute cette connaissance de la zone, et de faire naître une véritable culture, liée à la protection et à la valorisation du littoral et de la mer. Il s'agit d'une démarche pédagogique, qui permet de lier la connaissance, l'expérience et l'action

Léa Ravion, 1^{ère} adjointe au maire, en charge de l'AME



Les élèves ont participé au tournage du film de présentation du projet WALIWA

crédit photo : Laurent Juhel



Le CCAS, au plus près de la population.

S'occuper des personnes en urgence alimentaire, des personnes vulnérables et en situation d'isolement... et développer le service de portage de repas, dans ce contexte sanitaire, le CCAS œuvre au quotidien.

Selon Mme Jocelyne JEAN GILLES, élue aux affaires sociales « le contexte sanitaire a accentué les situations de vulnérabilité, de stress, de peur. Le CCAS a par conséquent déployé de nouveaux moyens, afin d'assurer l'écoute, et maintenir une veille avec les aînés de la commune ».

Des appels téléphoniques

Dans les faits, à l'aide d'un fichier, les services du CCAS appellent chaque semaine des personnes pour prendre de leurs nouvelles, délivrer des messages de prévention, et évaluer leurs besoins éventuels. Ces appels téléphoniques favorisent le maintien du lien social, si important durant cette période, propice à l'isolement de certains aînés.



Des visites à domicile

En cette période de crise sanitaire, maintenir le lien auprès des plus fragiles, en particulier les personnes âgées, est une priorité. Afin de prendre des nouvelles de chacun, les membres du CCAS et les élus effectuent des visites à domicile.

Pour aider à remplir ou à constituer un dossier, ou ramener une urgence alimentaire...ces visites à domicile permettent de soutenir les personnes fragilisées, qu'elles soient âgées, en situation de handicap ou dans l'impossibilité de se déplacer. Ces visites respectent un protocole sanitaire strict : Port du masque, respect de la distanciation physique, les précautions sont scrupuleusement respectées.

Le portage de repas, un véritable lien social.

Disponible du Lundi au Vendredi, le service de portage de repas est de plus en plus plébiscité par les seniors et leurs familles. C'est une entreprise partenaire qui prépare les plats tous les matins. Les menus comprenant entrée, plat et dessert sont élaborés par une diététicienne et livrés dans des petites barquettes. Pour les bénéficiaires, le service permet de maintenir un lien social évident avec le monde extérieur. Encore plus en cette période de pandémie.

Renseignements auprès du CCAS au 05 96 62 50 01.



> Zoom



Faire vivre l'ambiance et l'esprit de Pâques.

Durant trois matinées, une vingtaine de petits lucéens ont participé aux ateliers à la Maison pour tous du quartier Bellay.

Au programme : des ateliers artistiques, et un atelier culinaire autour des accras. Des moments de partages, et l'occasion pour la municipalité de valoriser le patrimoine culturel, et assurer la transmission de nos traditions aux plus jeunes.



Choux, giraumon, persil...et bonne humeur, à l'atelier d'accras de légumes



Les enfants ont réalisé des crabes et des ratières en carton et en plastique.

RÉGLEMENTATION / VHU

Votre voiture a été déclarée hors d'usage ! Vous avez une épave de voiture dans votre garage...vous souhaitez vous en débarrasser !

DES SOLUTIONS GRATUITES ET LÉGALES

Les véhicules hors d'usage (VHU) sont de dangereux déchets qui nuisent à l'environnement. De nouvelles dispositions obligent les propriétaires à envoyer leur VHU dans un centre agréé pour la destruction. Ce centre spécialisé dans le traitement d'épaves permet de régler votre problème automobile en toute légalité et gratuitement. La première étape consiste à contacter un épaviste qualifié et agréé, et à procéder à l'enlèvement du véhicule.

En vertu de la législation, les centres VHU ne peuvent exiger des frais de prise en charge.

Il y a néanmoins 2 exceptions à cette règle de la gratuité :

- Le remorquage peut être facturé.
- En cas de véhicule modifié ou non complet : si le véhicule comporte des éléments non homologués ou des déchets qui doivent faire l'objet d'un traitement spécifique, des frais peuvent être réclamés



LES DÉMARCHES À SUIVRE POUR FAIRE RETIRER UNE ÉPAVE

Que vous soyez professionnel ou particulier, vous devez fournir toutes les pièces nécessaires au centre de VHU pour la destruction de votre épave :

- La carte grise du véhicule barrée portant la mention cédée ou vendue à la date de l'enlèvement pour destruction, signée par le ou les propriétaires. L'usage d'un certificat d'immatriculation est primordial pour obtenir une assurance de la part des épavistes.
- Une copie de la pièce d'identité du ou des titulaires de la carte grise.
- Un certificat de non-gage datant de moins de 15 jours.
- Un formulaire de déclaration de cession du véhicule. Ce document vous permet de résilier votre contrat d'assurance auto.